

Vendredi 21 novembre 2025 Présentation par le Ministre de la Justice Du plan de sécurisation “Zéro Portable ”

Ce vendredi 21 novembre 2025 à 08h30, le SPS-CEA a été invité au CP de Paris-la-Santé, afin d'assister à la présentation par le Ministre de Justice de son plan de sécurisation des prisons nommé « PLAN ZERO PORTABLE ».

Le Ministre de la Justice a expliqué avoir obtenu une rallonge de 29 millions d'euros pour lutter plus efficacement contre les téléphones portables, les drones et les projections. Le Garde des Sceaux a annoncé le renforcement de la sécurité dans **6 établissements (MA ARRAS, CP PARIS-LA-SANTE, MA DIJON, CP TOULON-LA-FARLEDE, CP TOULOUSE-SEYSSES et CP RENNES-VEZIN)**.

1) Ce renforcement se caractérise comme suit :

- Déploiement de dispositifs anti-drones, de brouilleurs téléphoniques, de portiques à ondes millimétriques et de nouveaux tunnels à rayons X dans certains quartiers spécifiques ;
- Renforcement partiel de la sécurité et installation de caillebotis renforcés, couverture des cours de promenades, investissements en équipement pour les agents (tenues, détecteurs, PIÉ, aérosols) ;
- Création de places supplémentaires (modulaires) ;
- Acquisition de 6 portiques à ondes millimétriques ;
- 350 000 € pour l'acquisition de dispositifs anti-drone ;
- Couverture des cours de promenade pour enrayer les projections extérieures ;
- Déploiement de dispositifs technologies favorisant les établissements à devenir plus étanches.

2) Le Ministre de la Justice a aussi annoncé vouloir mettre en place une classification des établissements :

* 5 niveaux de classifications en fonction de la dangerosité des personnes détenues ;

* Volet RH : le Garde de Sceau a confirmé le recrutement supplémentaire en 2026 de 1000 personnels pénitentiaires supplémentaires.

Notre organisation syndicale prend acte de ces annonces et restera très vigilant à ce que ces propositions arrivent à terme.

La situation est catastrophique, les établissements sont ultra-saturés, les projections et l'entrées d'objets illicites explosent (80 000 téléphones en portable saisi en 2024 et en augmentation de 10% en 2025). Certaines techniques de brouilleurs sont insuffisantes ou inefficaces. Actuellement, ces dispositifs sont mis en place trop lentement et répartis inégalement selon les régions.

Le SPS -CEA exige que ce plan soit accompagné d'un véritable renfort humain et opérationnel. Sans quoi, il s'agira d'un effet d'annonces. Le SPS-CEA continuera à défendre la sécurité des agents, la seule garantie réelle de la sécurité en détention. Les personnels sont, et resteront, la première ligne, mais trop souvent laissés sans les moyens nécessaires pour assurer leurs missions. Malgré la création de 1000 postes pour l'année 2026, nous sommes bien loin des 4000 à 6000 agents manquants, sans même compter les nombreux départs à la retraite à venir.